Plan régional d'investissement dans les établissements de santé

Aujourd’hui, la santé est au coeur des préoccupations des Normands. Bien qu’il s’agisse avant tout d’une compétence de l’Etat, la Région se mobilise pour définir avec l’Agence Régionale de Santé un plan régional d’investissement pour enfin être en capacité de **bâtir une politique de santé au plus près des territoires et pour faire en sorte que tous les Normands, où qu’ils résident, puissent bénéficier d’un accès aux soins de qualité.**

455 millions d'euros d'investissement

La Région mobilise 200 millions d'euros pour moderniser les établissements de santé et leurs équipements, développer la formation des personnels soignants, à accompagner l’innovation et la recherche.

L'Etat, quant à lui, mobilise 255 millions d'euros, issus du Ségur de la santé.

La Région Normandie a fait le choix très fort, unique en France à ce jour, de cofinancer les projets sanitaires à parité avec l’État.

Plan d'actions

1. adapter les hôpitaux aux enjeux de la médecine de demain
2. réinvestir les hôpitaux de proximité
3. améliorer les conditions d’accueil des services d’urgence
4. anticiper les futures pandémies par la restructuration des services de soins critiques
5. moderniser l’offre de recours spécialisé pour garantir la continuité des soins à tous
6. accompagner les projets associant l’ensemble des professionnels de santé d’un territoire
7. améliorer les conditions de formations sanitaires et sociales, infirmières et aides-soignantes
8. moderniser les établissements de santé mentale : plus de 20 M€ pour la restructuration et le développement d’activités extra-hospitalières
9. accompagner la formation des futurs dentistes normands et déployer des unités mobiles en odontologie (6 M€)

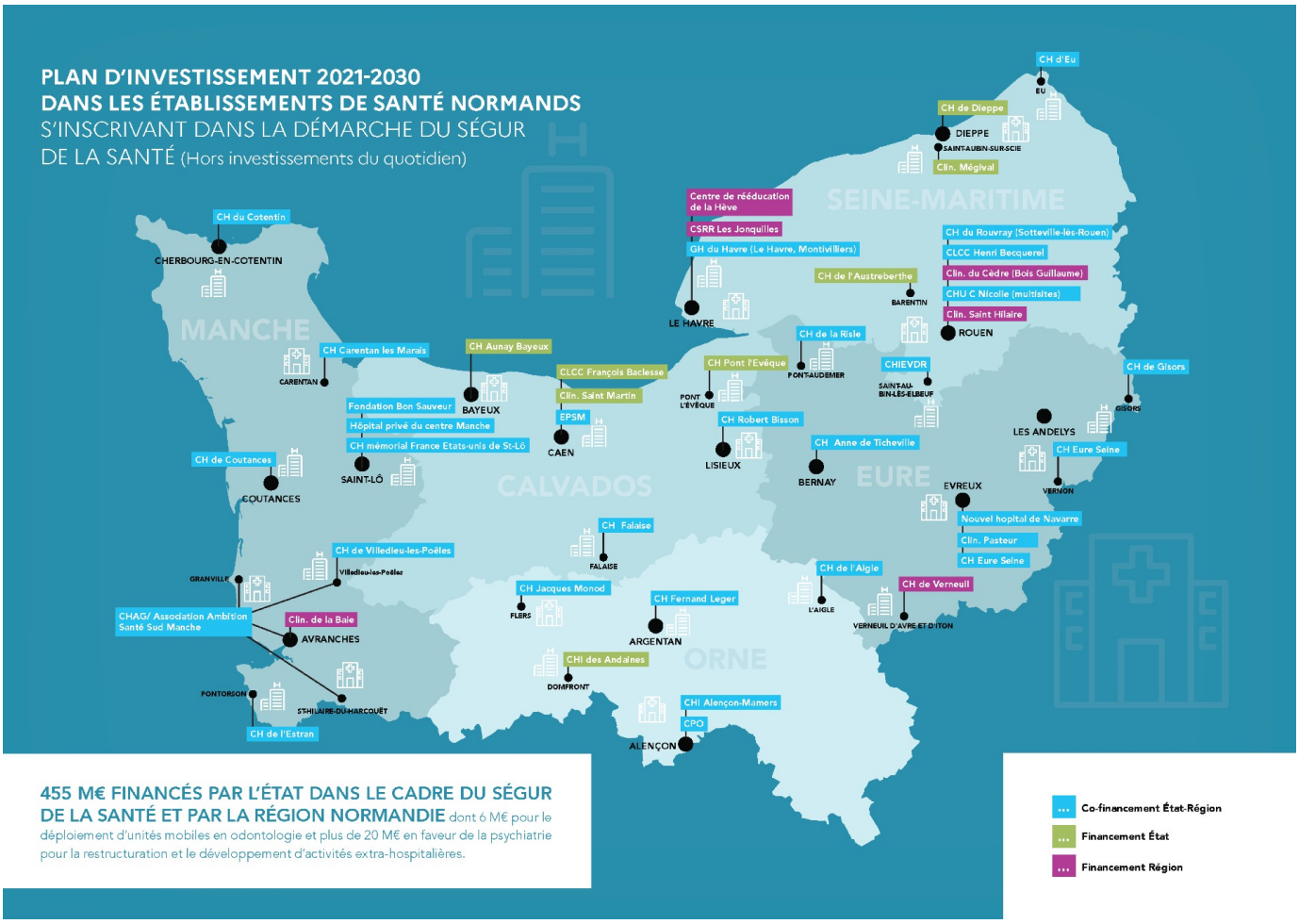

Le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen

La Région, l’ARS Normandie et la Métropole de Rouen-Normandie se mobilisent pour soutenir les projets d’investissement portés par le CHU de Rouen.

- augmentation de la capacité du service d’addictologie, développement et modernisation des activités de médecine interne et de gériatrie à l’hôpital Saint-Julien (Petit-Quevilly)
- modernisation des parcours de périnatalité et regroupement des plateaux médicotechniques concernant les activités Femmes, Mères, Enfants de l’hôpital Charles-Nicolle (Rouen)
- construction d’une unité neuve de soins de longue durée (USLD) pour les personnes âgées à l’hôpital de Bois-Guillaume

Le Centre Hospitalier Intercommunal Alençon Mamers

La Région et l’ARS Normandie mobilisent près de 123 millions d’euros (80%) pour financer la reconstruction du Centre Hospitalier Intercommunal Alençon Mamers (CHICAM).

Le Centre Hospitalier de la Risle, à Pont-Audemer

La Région et l’ARS Normandie mobilisent plus de 16,8 millions d’euros pour financer la reconstruction du Centre Hospitalier de la Risle, à Pont-Audemer.

Le projet porté par le Centre hospitalier prévoit la construction d’un nouvel hôpital, permettant de regrouper l’ensemble des services de médecine et de soins de suite, mais également le plateau technique d’imagerie et les urgences. La réception de l’ouvrage est prévue en 2026.

L’hôpital sera conçu pour répondre aux objectifs du nouveau projet médical de l’établissement :

- développement des coopérations avec la médecine de ville, grâce à la construction d’une nouvelle maison de santé à proximité immédiate du nouvel

hôpital
- développement de l’offre de consultation de spécialistes des établissements et professionnels partenaires – en particulier les équipes du groupe hospitalier du Havre
- nouvelle répartition des lits entre spécialités pour mieux répondre aux besoins et faciliter les admissions directes, sans passage inutile par les urgences.

Le Centre Hospitalier de Eu

Le Centre Hospitalier de Eu va bénéficier du soutien de la Région et de l’ARS Normandie pour un montant total de plus de 11 millions d’euros.

Un projet de reconstruction prévoit le rassemblement au sein d’une même structure des services de médecine et soins de suite et de réadaptation (SSR), dans un objectif de facilitation du parcours de soins des patients.

Développé pour améliorer la réponse aux besoins des habitants du territoire, ce projet permettra notamment de :

- Développer l’offre de soins
- Garantir une prise en charge de qualité
- Renforcer l’attractivité médicale du CH de Eu et du territoire
- Favoriser la coopération entre l’hôpital et les professionnels de santé libéraux du territoire.

La réception de l’ouvrage est prévue fin 2026.

Les 7 projets Sud Manche

Plus de 40 millions d'euros du Plan Régional d'investissement dans les établissement de Santé vont être mobilisés sur 7 projets dans le sud Manche dans 3 structures publiques, 1 clinique privée et 1 association :

- Le Centre Hospitalier Avranches Granville
- L’Hôpital de l’Estran
- L’Hôpital Privé de la Baie
- L’Hôpital de Villedieu

- L’Association Ambition Santé Sud Manche

Le Centre hospitalier de l'Aigle

La Région Normandie et l' ARS Normandie vont mobiliser chacune 16 millions d'euros pour la rénovation et la modernisation du centre hospitalier de l'Aigle, soit 80% du montant prévisionnel de 40 millions d'euros.

L'objectif du CH de l'Aigle est de rénover le centre hospitalier afin de maintenir une offre de soins de proximité et de recours adaptée aux besoins de la population tout en développant son attractivité, afin de recruter davantage de personnel médical.

Les établissements hospitaliers de court séjour et de psychiatrie d’Evreux et Vernon

La Région et l’ARS Normandie mobilisent près de 9,5 millions d’euros pour financer les projets de modernisation du Centre hospitalier Eure-Seine, de l’Hôpital privé Pasteur et du Nouvel hôpital de Navarre :

Pour le centre hospitalier Eure-Seine, il est prévu :

- l'extension du service de réanimation et de soins continus (site d’Evreux) afin de répondre aux besoins identifiés sur le territoire, notamment suite à la crise sanitaire
- la création d’un pôle de gériatrie (site d’Evreux)
- le réaménagement de l’unité de chirurgie ambulatoire (site de Vernon)

Le regroupement des cliniques Bergouignan et Pasteur sur le site de la clinique Pasteur va, par ailleurs, permettre d’optimiser les parcours patients et de renforcer l’offre de soins sur la ville d’Evreux, avec :

- la création d’un pôle urgences renforcé par l’adossement de l’Unité de Soins Intensifs Cardiologiques et de la coronarographie à la structure existante
- la réalisation d’investissements structurels de développement et d’amélioration des parcours patients.

Le Centre Hospitalier Public du Cotentin

La Région Normandie et l’ARS mobilisent près de 6,9 millions d’euros dans le cadre du Plan Régional d’Investissement dans les Etablissements de Santé 2021-2030, pour le Centre Hospitalier du Cotentin. Cela permettra :

- l’acquisition d’un 2ème accélérateur de particules (LINAC) qui est utilisé pour administrer la radiothérapie externe
- le réaménagement du plateau technique de cardiologie et la réfection de l'unité de soins intensifs de cardiologie
- le réaménagement de l’accueil des urgences sur le pôle Femme-Enfant
- la création d’un internat à destination des étudiants

Le Centre Hospitalier de Bernay

La Région Normandie mobilise près de 3,28 millions d’euros pour accompagner l’extension du bâtiment principal du Centre Hospitalier de Bernay.

Le projet d’extension du bâtiment principal du Centre hospitalier de Bernay consiste à regrouper sur un même bâtiment, les activités d’hospitalisation de médecine aujourd’hui installées dans deux bâtiments différents.

Ainsi, les usagers de l’établissement disposeront d’une cinquantaine de lits modernes, répartis sur 2 plateaux, dont plus de 70% de chambres individuelles de 20 m2, équipées chacune d’une douche et permettant une ergonomie dans l’utilisation des équipements d’aide à la manutention et la réalisation des soins.

La concertation avec les acteurs du territoire

Dès le premier semestre 2021, l’ARS Normandie, en lien avec le préfet de région et les préfets de département, a mis en place un dispositif de pilotage et de concertation permettant d’**associer pleinement l’ensemble des représentants du système de santé** dans ses différentes composantes ainsi que les collectivités territoriales et les EPCI.

En Normandie, l’ensemble des travaux reposent sur une méthode de travail fondée sur la co-construction et la transparence, avec une **concertation formelle large et régulière des acteurs de la santé et des collectivités territoriales**, organisée en juin, juillet et septembre 2021.

Par ailleurs, un appel à manifestation d’intérêt a été lancé par l’ARS le 2 avril pour identifier l’ensemble des besoins d’investissement des 10 prochaines années. Cet appel a suscité un grand nombre de candidatures. 93 établissements de santé ont répondu et ont présenté 265 projets différents. Les candidatures d’une quarantaine d’établissements de santé du territoire ont été retenues. Les projets portés par ces établissements feront tous l’objet d’un co-financement par la Région dont le montant est en cours d’évaluation.

Présentation du plan régional d’investissement dans la santé

- Santé Normandie_A4_20p_RN_WEB-LIGHT.pdf

Investissements en faveur de projets majeurs

Sur la période 2021-2030, la Région poursuivra, par ailleurs, ses investissements en faveur de projets majeurs :

- **à la reconstruction du CHU de Caen** : La mise en service du nouvel hôpital est prévue en 2027.
- **à la création d’un centre de biopathologie, de recherche clinique et de formation, première étape de la réhabilitation du Centre Henri Becquerel de Rouen** : Dans le cadre du Plan de relance « React EU » la Région a engagé 14,5 millions d’euros de Fonds Européens pour permettre au Centre Henri-Becquerel de s’étendre et d’engager la réhabilitation de ses locaux en partie vétustes, pour pouvoir maintenir son niveau d’excellence, mais aussi venir en appui et en recours des autres établissements de santé normands. L’Etat a contribué à cette première phase à hauteur de 1,5 million d’euros. Le bâtiment a été inauguré en janvier 2024.
- **au développement de l’hadronthérapie à Caen à travers le programme ARCHADE** qui vise à créer à Caen un centre de traitement et de recherche en hadronthérapie. Ce centre de traitement et de recherche en hadronthérapie est

exploité par la SAS CYCLHAD. Le programme a démarré en 2015, il se décompose en trois phases d’un coût total estimé à 163 millions d’euros.

Ceci peut également vous intéresser

Santé de proximité